

Approbation par le Forum PEFC des nouveaux standards de gestion forestière durable pour la France

A l'issue de près de deux années de travail, le Forum PEFC, instance multipartite de concertation en charge des travaux de révision des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France, a approuvé les nouveaux standards de gestion forestière durable pour la France métropolitaine et la Guyane française. Cette étape majeure dans le processus de révision est le résultat d'un compromis entre les parties prenantes membres du Forum afin de proposer de nouveaux standards qui tiennent compte de l'évolution des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux des forêts françaises.

Paris, le 12 mai 2023 - A l'issue de presque deux années de travail et d'un vote électronique qui s'est déroulé entre le 27 avril et le 10 mai 2023, **les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la France ont été approuvés par le Forum**. Composé de 117 parties prenantes représentant les différents groupes d'intérêts concernés par la gestion durable des forêts françaises et conçu comme **un lieu participatif** permettant l'expression de toutes les sensibilités et problématiques la concernant, **le Forum avait pour responsabilité de proposer des nouveaux standards PEFC qui, au-delà de la mise en conformité avec les nouvelles exigences internationales PEFC, prennent en compte l'évolution des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux liés à la forêt en France, les retours des différentes expériences du terrain, et le progrès des connaissances sur ces sujets**. Pour y parvenir, de nombreux travaux ont alimenté les réflexions du Forum : groupes de travail thématiques, ateliers, sessions plénières, visites sur le terrain et tests pilotes ont été organisés. Dans cette démarche de dialogue et de co-construction, une consultation publique a également été ouverte en début d'année pour permettre à toute personne ou organisation intéressée par la gestion forestière durable en France de donner son avis et faire des propositions sur le projet de nouvelles règles.

Des nouvelles règles pour accompagner les forestiers face à l'évolution des enjeux des forêts françaises

"La gestion forestière doit s'adapter sans cesse et différemment dans chaque forêt au changement climatique et aux attentes vis-à-vis de la biodiversité, tout en gardant l'objectif de produire du bois renouvelable pour contenir ce même changement climatique. Plus que jamais les forestiers doivent agir tout en sachant que l'incertitude et donc le risque de se tromper sont de plus en plus grands. Les règles PEFC issues de la concertation avec toutes les parties prenantes ne peuvent pas garantir à coup sûr qu'on ne fera pas d'erreur mais elles viennent aider les forestiers à ne pas décider seuls." précise **Meriem Fournier, Présidente du Forum PEFC**.

"Une norme est par définition rigide. Dans le contexte actuel du changement climatique, dont les manifestations varient d'une forêt à une autre et dont les évolutions ne pourront jamais être entièrement prédites, construire des standards n'offrant qu'une seule vérité pour toutes les forêts en France. Nous voulions proposer un outil, proche des réalités du terrain et qui guide les acteurs de la gestion durable des forêts" explique **Christine de Neuville, Présidente de PEFC France**.



La volonté de PEFC France et de l'ensemble du Forum est que ces nouvelles règles constituent un outil d'accompagnement des propriétaires et gestionnaires forestiers face au réchauffement climatique.

Ces nouveaux standards approuvés par le Forum, comportent différentes avancées dans ce sens parmi lesquelles le **diagnostic** pour la France métropolitaine, qui est réalisé sur la base d'une série de critères à évaluer par le propriétaire ou le gestionnaire forestier pour lui permettre d'appréhender l'impact de ses choix de gestion en fonction de l'état du peuplement sur la parcelle, la qualité des sols, la disponibilité en eau, ou encore les essences les plus adaptées, et de prendre les meilleures décisions de gestion durable en conformité avec les nouvelles règles PEFC.

Pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux croissants dans les **espaces agroforestiers**, le Forum a également approuvé l'élargissement du périmètre de certification PEFC aux **arbres hors forêts**.

Enfin, tenant compte de l'augmentation du risque incendie, des **mesures renforcées de sensibilisation et de prévention** ont été précisées dans le projet de nouveaux standards.

Les prochaines étapes du processus de révision des standards PEFC pour la France

Après une phase d'approbation formelle par l'Assemblée Générale de PEFC France, les standards français finalisés seront transmis à PEFC Council - organisation internationale qui rassemble tous les pays membres du système PEFC dans le monde - pour reconnaissance finale, après évaluation préalable par un cabinet d'expertise indépendant de leur conformité avec les exigences internationales PEFC.

Les nouvelles règles de gestion forestière durable PEFC, qui s'appliqueront dans les forêts certifiées de France métropolitaine et de Guyane française, devraient entrer en vigueur courant 2024.

À propos de PEFC

Créée en 1999 dans le sillage des grandes conférences environnementales, PEFC est une organisation internationale dont la vocation est de préserver les forêts et de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir. PEFC apporte la garantie de forêts gérées durablement grâce à un ensemble de règles (appelés "standards") applicables dans les forêts certifiées. Dans un objectif d'amélioration continue, ces exigences sont révisées périodiquement.

Présent dans 53 pays à travers le monde, la certification PEFC rassemble autour d'une vision multifonctionnelle de la forêt qui favorise l'équilibre entre ses dimensions environnementales, sociétales et économiques, grâce à des garanties de pratiques durables et à l'implication de plus de 78 700 propriétaires forestiers et près de 3 300 entreprises en France.

Contacts presse :

Elisa CHEMINAUD-GHEERAERT - elisa.cheminaud-gheeraert@insign.fr - 06 12 45 73 43

Charlotte BAELDE - charlotte.baelde@insign.fr - 0658013507